

# Apprendre comment communiquer avec les sourds

**Un site didactique sur la surdité et la malaudition vient d'être mis en ligne**

**Voirpourcomprendre.ch**, c'est le titre explicite du nouveau site Internet lancé par les organisations faïtières du milieu sourd qui ont coordonné leur action au niveau national.

Ainsi, la Fédération suisse des sourds, l'Association suisse des parents d'enfants déficients auditifs (Aspeda) et Forom écoute (Fondation romande des malentendants) ont uni leurs forces pour accoucher de cette plate-forme Web, histoire

de sensibiliser le grand public à leur handicap invisible.

Un des onglets explique la base et définit le sourd, le malentendant et aussi «le devenu sourd». Trois cas de figure qui peuvent être extrêmement différents.

## **Sourd ou malentendant**

Certes, pour identifier à quel type de surdité on a affaire, il existe le critère objectif et médical: le degré de surdité. Mais la définition du handicap est plus subtile que cela. Par exemple, un sourd peut se définir comme malentendant car il

perçoit assez bien la langue orale en lisant sur les lèvres...

A chaque type de surdité, correspond une forme de communication que le sourd a pu délibérément choisir: la langue des signes française (LSF), la langue orale qui nous est commune à tous et accessible aux sourds capables de lire sur les lèvres, et le langage parlé complété (LPC).

Contrairement aux idées reçues, la LSF n'est pas universelle. Ainsi, un sourd francophone et un sourd nippon ne se comprennent pas. Certaines LSF sont toutefois voisines,

puisqu'elles sont teintées de mime. Sourds espagnols et francophones peuvent ainsi se comprendre après quelques minutes de conversation. Quant au LPC, pour faire simple, c'est un soutien gestuel à la lecture labiale. Un peu comme si le locuteur épelait (avec une main) chacune des lettres qu'il prononçait. Quel que soit le genre de surdité à laquelle on a affaire, il est essentiel que l'entendant garde en tête certains conseils essentiels qui tous, peuvent en effet se résumer par la phrase «voir pour comprendre». Il faut présenter son vi-

sage face à l'interlocuteur, bouche bien visible, et éliminer tout bruit de fond. Il est absolument proscrit de couper la parole. Il est conseillé d'employer un vocabulaire simple, d'écrire les noms propres, les termes techniques et médicaux pour faciliter la compréhension. Enfin, il est indispensable de s'assurer que la personne sourde ou malentendante a bien compris. Si tel n'est pas le cas, il est recommandé d'utiliser d'autres termes.

*Marion Moussadek*

■ [www.voirpourcomprendre.ch](http://www.voirpourcomprendre.ch)